

La formation de l'École Supérieure de l'Immobilier (ESI),

un programme de modules sur 1, 2 ou 3 jours :



Impulsez et accompagnez vos copropriétaires dans leur projet de rénovation énergétique

- Lancement d'un projet de rénovation énergétique
- Accompagnement des clients dans un projet d'éco-rénovation (filière de qualification)
- Gestion technique du patrimoine immobilier
- Réussite d'un projet de performance énergétique

Maîtrisez les règles juridiques, les lois et les financements

- Connaissances techniques et juridiques (filière de qualification)
- Application de la législation dans le cadre de la rénovation énergétique
- Transition énergétique et financement en copropriété
- Ingénierie financière de la rénovation énergétique des copropriétés
- Enjeux du développement durable et réglementation applicable

Coordonnez les travaux de rénovation énergétique dans vos copropriétés

- Gestion et suivi des travaux de rénovation énergétique
- Outils de gestion de la rénovation énergétique d'une copropriété
- Principes de construction et pathologies des bâtiments

Pour vous inscrire, c'est très simple:

Rendez-vous sur la page de l'École supérieure de l'immobilier (www.groupe-esi.fr)

En vous formant, vous rejoignez le mouvement des Copros Vertes !

Les
Copros Vertes

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE :
SE FORMER POUR AGIR

Rénovation énergétique :

n'attendez pas que vos clients

soient plus informés que vous

Formez-vous gratuitement

avec les Copros Vertes !

Les Copros Vertes, qu'est-ce que c'est ?

Les Copros Vertes, c'est un mouvement national d'information et de formation pour répondre à l'urgence de la rénovation énergétique qui s'adresse directement à vous, syndic.

Son objectif ?

Faciliter l'action en donnant les bonnes informations et en combattant les idées reçues autour de la rénovation énergétique.



Pourquoi vous former avec les Copros Vertes ?

La rénovation énergétique est au cœur de l'actualité.

- C'est un sujet essentiel pour vos clients, les copropriétaires. De plus en plus informés, ils savent que la rénovation énergétique peut les aider à valoriser leur patrimoine, à rendre leur logement plus confortable et à faire des économies d'énergie.
- C'est un enjeu sociétal, qui s'inscrit dans les objectifs du plan Climat pour limiter le réchauffement climatique. En effet, d'ici 2050, la France veut atteindre la neutralité carbone.

Quels bénéfices pouvez-vous en tirer en tant que syndic ?

En vous formant :

- Vous développez de nouvelles compétences et serez en mesure d'accompagner les copropriétaires dans leurs travaux de rénovation énergétique.
- Vous vous démarquez de vos confrères qui n'ont pas encore saisi le sujet et vous remportez de nouveaux marchés.
- Vous devenez acteur de la transition énergétique.
- Vous devenez les précurseurs d'un enjeu de société majeur en rejoignant Les Copros Vertes.

Grâce à la formation des Copros Vertes, **vous vous engagez pour la transition énergétique !** Vous êtes un acteur du changement !

Votre programme de formation avec Les Copros Vertes c'est :

- Une formation dispensée par l'Ecole supérieure de l'Immobilier (ESI) partout en France métropolitaine.
- Entièrement pris en charge par le programme des Certificats d'économies d'énergie (CEE) (hors frais logistiques de 50 €TTC par jour).

Un syndic formé et c'est toute l'agence qui bénéficie du rayonnement du mouvement des Copros Vertes.

Syndic formé ? Recevez votre kit de campagne :

- Pour vous différencier auprès de vos clients et avoir les moyens de les engager dans la transition énergétique.
- Pour afficher votre expertise et être identifié comme un partenaire de confiance par vos clients.

